

Montréal, le 12 février 2021

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre des Finances,

C'est avec plaisir que l'Association des Industries de l'Automobile du Canada (AIA) vous présente aujourd'hui ses considérations et recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires pour l'exercice 2021-2022.

Nous sommes l'unique association sectorielle canadienne qui rassemble l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de services du marché secondaire de l'automobile. Nos membres comprennent plus de 4 000 établissements au Canada, dont 987 détaillants de pièces, accessoires, pneus, ateliers d'entretien général de carrosserie, de vitres et autres spécialités.

Au Québec, la valeur globale de notre industrie s'élève à 4,5 milliards de dollars. Nous maintenons 90 900 emplois, soit environ l'équivalent de la population entière de Drummondville. En matière automobile, nous sommes la plus importante industrie au Québec. Comme vous le savez, l'épidémie de la COVID-19 a chamboulé l'ensemble de l'économie et les habitudes de consommation des Québécois. Ceci est aussi arrivé à un moment où notre industrie connaît de profonds changements qui pourraient mettre en péril les efforts pour accélérer l'électrification des transports.

Heureusement, votre gouvernement a grosso modo classé les transports comme service essentiel et a étendu le principe à l'ensemble des chaînes d'approvisionnement. Cette décision judicieuse a permis aux Québécois de continuer de pouvoir entretenir leurs véhicules et de faire leurs déplacements essentiels de façon sécuritaire.

Toutefois, certains processus de formation et de mise à niveau ont parfois dû être interrompus et devront être en rattrapage encore un certain temps. Le fait que les individus et les entreprises ont moins utilisé leurs véhicules a aussi causé un ralentissement certain chez la plupart de nos membres.

Les consultations prébudgétaires actuellement menées représentent une belle occasion pour nous de sensibiliser le gouvernement aux réalités de l'industrie du marché automobile secondaire et de vous faire part des principaux défis auxquels nos membres font face. De plus, nous nous permettons quelques recommandations budgétaires qui pourraient avoir un impact positif sur notre industrie et sur l'économie du Québec.

Nous considérons que le budget 2021-2022 qui sera déposé sous peu est une chance d'envoyer un signal fort de soutien tant aux employés qu'aux entrepreneurs qui n'attendent pas mieux que de jouer un rôle crucial dans la relance économique du Québec. Notre secteur représente des sommes importantes pour le gouvernement en taxes et impôts et il est dans l'intérêt de tous les Québécois que nous fassions partie de la relance et ce, d'autant plus, que les véhicules joueront un rôle important dans le plan du Québec d'électrification des transports.

Dans ce document, nous tenons aussi à vous faire part des menaces auxquelles nos membres font face, notamment en ce qui a trait à la volonté des manufacturiers de voiture de monétariser l'information et de recourir à l'obsolescence programmée et ce qui empêchera les propriétaires de véhicules de choisir l'option de service qui leur convient le mieux.

Ce sera avec plaisir que nous collaborerons avec vous et votre équipe au cours des prochaines semaines afin que, tous ensemble, nous mettions en place les meilleures mesures possibles pour contribuer à la relance économique de tout le Québec.

Merci de votre soutien continu et merci de considérer nos propositions avec attention.

UNE INDUSTRIE IMPORTANTE QUI FAIT FACE À DES BOULEVERSEMENTS MAJEURS

Chaque année, des millions de Québécois font réparer leur véhicule, veillent à leur entretien et achètent des pièces. C'est une question de sécurité et de bon sens. Quand on considère que l'âge moyen d'un véhicule au Québec est de 9 ans, on comprend rapidement l'importance des services que nos membres offrent. Il est bon de noter que les Québécois choisissent en majorité un atelier indépendant pour l'entretien et la réparation de leur véhicule, et non le concessionnaire qui leur a vendu le véhicule.

Comme pour plusieurs industries, les changements technologiques représentent non seulement des opportunités, mais aussi des défis pour nous. Votre gouvernement est lui-même actuellement à revoir plusieurs de ses processus informatiques et a conscience de l'importance des données et de la protection de la vie privée.

Notre principale préoccupation actuelle est la volonté des constructeurs automobiles, par l'ajout d'éléments technologiques uniques dans les véhicules, d'empêcher un propriétaire de choisir son garage de réparation où l'endroit où il veut faire entretenir son véhicule. Pire encore, les voitures pourraient ne plus pouvoir être réparées de manière autonome par leurs propriétaires. Expliquons.

L'ajout de technologie sur les voitures « connectées », la télémétrie (transmission de données à distance) et l'arrivée des voitures sans conducteur permettront aux constructeurs de nécessiter l'accès aux données du véhicule pour pouvoir le réparer et l'entretenir.

Il est bon de mentionner que l'ensemble des véhicules électriques (VÉ) sur nos routes et tous les véhicules électriques en développement adoptent cette philosophie de contrôle de l'information par le manufacturier. Par exemple, avoir le « code d'accès » pour changer une roue ou changer une pièce de moteur. C'est un changement radical, car on passe de l'électronique simple (accessible à tous) à une technologie avancée basée sur les données propres du véhicule. Ces changements arriveront dans les prochaines années, pas dans dix ou quinze ans.

Par le contrôle de ces données, les grands constructeurs pourront alors dicter l'endroit où vous devrez absolument aller comme consommateur en donnant l'exclusivité de l'accès de vos données seulement à certains garages. Les conséquences désastreuses seront alors la perte de choix, des prix évidemment plus élevés et des revenus à des multinationales automobiles étrangères plutôt que les services de réparation et d'entretien du Québec et ainsi ralentir le déploiement des véhicules électriques au Québec.

Ces tactiques d'obsolescences programmées et d'exclusivités d'entretien déguisées sont bien connues d'autres secteurs, notamment de la téléphonie cellulaire et du matériel informatique. Déjà intrusives, elles affectent toutefois des objets de moindre valeur. L'étendue de ces pratiques à l'automobile serait un nouveau niveau d'intrusion et s'avérerait quelque chose qui touche tous les automobilistes québécois.

De plus, le Québec prend actuellement un virage solide envers les voitures électriques dont les constructeurs utilisent déjà plusieurs éléments technologiques freinant la possibilité de choisir l'endroit où l'on fait réparer son véhicule. Comme la tendance va continuer de se développer, il est d'autant plus important d'agir dès maintenant.

Enfin, compte tenu de l'étendue de la province et de la réalité de certaines régions éloignées, la question de l'accès aux services se pose aussi dans la mesure où seulement certains endroits auraient la possibilité de réparer et d'entretenir les véhicules. Ceci pourrait aussi affecter le parc de véhicules du gouvernement et augmenter grandement les coûts de sa maintenance.

Cet enjeu n'est pas seulement un enjeu de protection des renseignements personnels et de vie privée, c'est une question économique majeure et d'équité tant pour nous que pour vous.

RECOMMANDATION 1 : Que le gouvernement du Québec reconnaisse que les données accumulées lors de la conduite d'un véhicule appartiennent en tout et en partie au propriétaire du dit véhicule. Que le propriétaire soit libre de donner l'accès à ses données à tout établissement d'entretien et de réparation de véhicule de son choix et qu'il y ait lui-même accès.

S'ADAPTER POUR L'AVENIR

Les Québécois le savent, l'éducation et la formation sont des priorités de votre gouvernement. Même en temps de COVID-19, vous avez maintenu le cap et fait tout en votre pouvoir pour permettre l'ouverture des écoles et des maisons d'enseignement supérieur.

Dans notre industrie, la formation de base et la formation continue sont des impératifs pour les entreprises et les travailleurs. Ceci est d'autant plus vrai que nous traversons présentement une véritable révolution technologique. Tandis que la technologie devient de plus en plus complexe, la compétence des employés de nos membres doit suivre. Pour la plupart des gens, une porte de voiture est une porte de voiture. Or, les portes contiennent maintenant parfois des capteurs de géolocalisation et autres éléments qui les rendent plus complexes. Ceci est aussi vrai pour l'ensemble des pièces et composants des véhicules.

Votre gouvernement parle souvent des emplois du futur et de la nécessité de créer de bons emplois au Québec. Avec l'arrivée de masse de véhicules électriques, il est plus que jamais nécessaire d'investir dans la formation de travailleurs qualifiés qui pourront entretenir et réparer ces véhicules.

RECOMMANDATION 2 : Assurer la pérennité du financement des programmes d'Emploi-Québec et l'éligibilité des métiers de l'automobile.

Bien entendu, certains programmes de formation mis en place dans le cadre de la réponse à la COVID-19 doivent demeurer en place. Ces programmes aident beaucoup nos membres, car ceux-ci ont souvent recours à la formation en entreprise pour améliorer l'ensemble de leur main-d'œuvre.

RECOMMANDATION 3 : Que le programme Actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) soit relancé et qu'il couvre la période de relance économique post-COVID-19.

LA TAXATION SUR LA MASSE SALARIALE, UN OBSTACLE À L'EMBAUCHE

Comme vous le savez, les nombreuses taxes sur la masse salariale au Québec ont un effet négatif sur l'emploi, particulièrement sur l'embauche de nouveaux travailleurs. L'augmentation récente des contributions au Régime des Rentes du Québec (RRQ) a marqué les esprits et aussi le portefeuille des entreprises de chez nous. Dans le contexte de ralentissement économique qui est le nôtre, nous avons plus que jamais besoin d'une bouffée d'air frais. Sans prioriser le RRQ, d'autres taxes pourraient aussi être réduites, du moins pour une période de temps permettant aux entreprises du Québec de souffler un peu et de pouvoir aller de l'avant avec leurs plans de réembaucher des travailleurs.

Les crédits d'impôt et autres mesures permettent parfois de réduire le fardeau de l'impôt corporatif, mais aucune stratégie, aussi justifiée soit-elle, ne peut diminuer la taxation sur la masse salariale. La seule avenue est d'engager moins de travailleurs ou de donner moins d'heures de travail, ce qui est néfaste pour notre économie.

Notre association veut aller dans l'autre sens, créer de bons emplois payants et garder autant d'emplois dans le secteur automobile que possible. Nous ne construisons pas de voitures au Québec, nous devons miser sur un marché secondaire robuste, la fabrication et la distribution de pièces pour demeurer compétitifs dans une industrie qui est face à des changements importants.

RECOMMANDATION 4 : Que le Québec réduise les taxes sur la masse salariale des entreprises, du moins pour une période d'un an, le temps de passer à travers le ralentissement économique actuel.

CONCLUSION

Monsieur le Ministre des Finances, nous vous remercions grandement de votre attention et de votre soutien. Nous souhaitons, bien entendu, une relance économique rapide et solide au Québec après la pandémie COVID-19. Comme vous pouvez le constater, l'industrie du marché secondaire automobile fait face à de nombreux défis et a besoin de votre soutien pour maintenir des emplois payants à travers la province.

L'AIA est convaincue que vous et votre gouvernement ferez les bons choix afin d'améliorer la situation et faire en sorte que nous sortions tous plus forts de l'épreuve que nous traversons actuellement.

Le président



Jean-François Champagne
Association des industries de l'automobile du Canada (AIA Canada)